

Adresse du site web de la section du Cantal : http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/ Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 (catégorie B) du 18/06/2019

PARITE ADMINISTRATIVE:

PARITE SYNDICALE:

M. JOUVE M. PAILLET Mme GIGUET

Secrétaire : Mme JBIRANE Mme BEYSSAC Sylvie (FO-DGFIP)
M. MOISSINAC Jean-Pierre (FO-DGFiP - Expert)
Mme LASSERRE Claire (CGT Finances Publiques)
M. VEYLET Laurent (CGT Finances Publiques - Expert)
M. LAROUSSINIE Christian (Solidaires Finances
Publiques)

1- Communication du règlement intérieur applicable à la CAPL n°2 :

Le règlement intérieur de la CAPL est présenté par M. Jouve. Il insiste notamment sur l'obligation de discrétion professionnelle.

2 - Approbation du Procès verbal du 6/11/2018 :

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3 – Mouvement local des contrôleurs du 1/09/2019 :

- Mouvement soumis au vote :
- Valérie SENAUD (SIP Aurillac) est affectée au PCRP
- Nathalie GRAU (Trésorerie Aurillac Banlieue Etant la moins ancienne en grade et son poste étant supprimé du fait notamment de la perte de la gestion de Logisens au 1/01/19, elle a été obligée de faire une demande de mutation) reste à la Trésorerie Aurillac Banlieue.
- Mickaël MARECHAL (Trésorerie Maurs) n'obtient pas satisfaction.

Vote:

Pour: 3 – Administration

Abstention: 1 - FO

Contre: 2 – CGT et Solidaires.

FO s'est abstenu, sachant que le vote est global et que 2 des 3 collègues ont obtenu leur 1 er choix.

Situation des contrôleurs ALD et détachés au 1/09/2019 (non soumis au vote) :

Béatrice BERTRAND (ALD Aurillac) reste au SIP-SIE St Flour Olivier CAPPELIE (ALD Cantal) reste au SIE Aurillac Mohamed REZZIOUI (ALD Aurillac) reste au SIE Aurillac Jean-Luc ABASCAL (RAN Aurillac Fiscalité Professionnelle – Détaché) reste à la Direction Christine CHASSANG (RAN Aurillac – Gestion des comptes publics – Détachée) reste à la Direction.

Nous rappelons la situation de la Trésorerie de Vic/Cère qui est en sous effectif depuis 2 ans. M. Jouve reconnaît les difficultés pour les collègues de Vic mais indique que considérant le projet de restructuration en cours et la fermeture à venir des trésoreries, il ne prévoit pas d'affectation.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à Jean-Pierre MOISSINAC, DDFiP)

NOM: PRENOM: GRADE: AFFECTATION:

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFiP Fait à , le signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt